

AVIS DE CONVOCATION
POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

Chers parents,

Vous êtes conviés à venir participer à notre assemblée générale de parents qui aura lieu le mercredi 10 septembre à 18h50 à 19h25, à la salle de polyvalente de l'école.

L'implication des parents dans la vie de l'école publique est essentielle à son évolution. Quelle que soit la forme que prend cette implication, elle contribue au rayonnement et à l'épanouissement des élèves.

Lors de cette rencontre, nous procéderons à la nomination de nouveaux membres parents (3) pour le conseil d'établissement 2025-2026. Les membres sortants sont Nathalie Thibert, Véronique Castell-Duguay et Pascaline Talla. Le conseil d'établissement (C.É.) est un comité dont les rôles et responsabilités sont prévus à la *Loi sur l'instruction publique*. Composé de parents bénévoles, de membres du personnel de l'école, de représentants de la communauté, le C.É. constitue l'endroit privilégié pour participer aux décisions importantes qui concernent l'école et les élèves. C'est un lieu de concertation avec les autres personnes qui œuvrent à l'école.

Un vote pour l'élection des nouveaux membres du Conseil d'établissement aura lieu ainsi que la formation de l'O.P.P. de l'école des Bourlingueurs.

Voici l'ordre du jour de cette assemblée :

1. Mot de bienvenue de la direction et présentation du président
2. Ouverture de l'assemblée par le président
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 septembre 2024
5. Procédure des élections
6. Présidente des élections : madame Nadine Taillon
7. Élection des nouveaux membres parents (3) au Conseil d'établissement
8. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut
9. Formation de l'O.P.P. et procédure pour la participation de nouveaux parents
10. Levée de l'assemblée.

Au plaisir de vous y voir!

Nadine Taillon
Directrice